



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2026

NOMBRE DE MEMBRES	27
NOMBRE DE PRÉSENTS	16
POUVOIRS	6
NOMBRE D'ABSENTS	11
NOMBRE DE VOTANTS	22
QUORUM	14

L'an deux mille vingt-six, le 2 juillet à 10h00, le Conseil d'administration du centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir (CDG28) dûment convoqué le 26 juin 2026 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bertrand MASSOT.

Étaient présents :

- Benjamin BEYSSAC
- Sandrine CHAIGNEAU
- Marie-Pierre DAVID
- Benoît DELATOUCHE
- Jean-Luc DUCERF
- Christine FOUGEROL
- Jacky GAULLIER
- Florence GOUSSU
- Françoise HANOT
- Clément HAQUET
- Sylvie HONNEUR-BÛCHER
- Bertrand MASSOT
- Sandrine MONTBAILLY
- Marie-Laure RENVOIZÉ
- Caroline SIMOES
- Sabrina VIGNY

Pouvoirs :

- Alice BAUDET a donné pouvoir à Mme RENVOIZÉ
- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU a donné pouvoir à M. DUCERF
- Corine LE ROUX a donné pouvoir à M. GAULLIER
- Jean-Michel PLAULT a donné pouvoir à M. DELATOUCHE
- Magalie ROBERT a donné pouvoir à M. MASSOT
- Max VAN DER STICHELE a donné pouvoir à M. BEYSSAC

Excusés :

- Loïc BOUR
- Evelyne LEFEBVRE
- Patrick PETIT
- Sandra RENDA
- Philippe RIVE

Secrétaire de séance :

- Sandrine MONTBAILLY

Assistaient également :

- Gabrielle BARRETT-JACQUET, Directrice générale,
- Oriana CAUQUIS, Directrice générale adjointe.

Délibération n° : **2026-D-64**

Objet : **Désignation des représentants du Centre de gestion au CNAS**



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2026

Délibération n° : **2026-D-64**

Objet : **Désignation des représentants du Centre de gestion au CNAS**

Exposé de Bertrand MASSOT, Président,

Conformément aux dispositions relatives à l'action sociale en faveur des agents territoriaux, il appartient au Conseil d'administration de définir la nature des prestations et le montant des dépenses qu'il entend consacrer à l'action sociale au bénéfice des personnels du Centre de gestion.

Par délibération n° 2020-D-48 du 27 novembre 2020, le Conseil d'administration a approuvé l'adhésion du Centre de gestion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) à compter du 1^{er} janvier 2021, au bénéfice de l'ensemble de ses agents, à l'exception des fonctionnaires momentanément privés d'emploi.

Dans le cadre de cette adhésion, le Centre de gestion doit être représenté au sein des instances du CNAS. À ce titre, il appartient au Conseil d'administration de désigner un délégué élu appelé à représenter l'établissement lors de l'Assemblée générale du CNAS.

Par ailleurs, conformément aux statuts du CNAS, le Président désignera un délégué représentant les agents du Centre de gestion.

Il est proposé au Conseil d'administration de désigner, en qualité de délégué élu représentant le Centre de gestion auprès du CNAS :

Titulaire : Jean-Luc DUCERF

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la désignation précitée.

Le Président,

Bertrand MASSOT

Le Président certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de
La transmission en préfecture le : **02/07/2026**
La publication le : **02/07/2026**